

Conditions Générales de Vente des sites Formacast.org et LeMandator.immo

1- Exposé préalable

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») fixent les modalités selon lesquelles la société Formacast, SAS au capital de 1.000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 882 604 523, dont le siège social est situé 42 avenue Montaigne – 75008 Paris, numéro de TVA FR22882604523, dénommée ci-après « l'Organisme de Formation », consent à ses acheteurs, exclusivement professionnels, ci-après le « Client », qui les acceptent, des formations issues de l'offre de formations de l'Organisme de Formation, ci-après « Modules de formation ».

Les présentes CGV expriment l'intégralité des obligations des parties. Elles constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties, et, en ce sens, le Client est réputé les accepter sans réserve. Le paiement du prix à la commande emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces Conditions Générales de Vente, le Client reconnaissant ainsi en avoir une parfaite connaissance.

Les présentes CGV prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par l'Organisme de Formation auprès des Clients de même catégorie.

L'Organisme de Formation et le Client conviennent que les présentes CGV régissent exclusivement leur relation.

L'Organisme de Formation se réserve le droit de modifier ponctuellement ses CGV. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Il est rappelé que les Modules de formation objet des présentes CGV s'adressent à une clientèle de professionnels et portent sur des domaines constituant leur activité habituelle. Les Clients étant des professionnels achetant dans le cadre et pour les besoins de leur profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation.

2- Contenu

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne des prestations proposées par l'Organisme de Formation au Client.

Les conditions tarifaires exposées ci-après ne concernent que les prestations effectuées en France pour des Clients situés sur le territoire français. Pour toute prestation effectuée hors de France, ou pour un Client situé hors de France, il convient pour le Client concerné, de se signaler auprès de l'Organisme de Formation afin d'obtenir un devis spécifique.

3- Formations et Live Coach

3.1 – Modules de formation

L'Organisme de Formation propose des Modules de formation à destination d'une clientèle professionnelle, dispensées en ligne et en présentiel, exclusivement,. Les Modules de formation proposés peuvent être consultés sur le site « formacast.org » ou le site dédié « lemandator.immo ».

L'offre de Modules de formation proposée par l'Organisme de Formation est susceptible d'être modifiée à tout moment par ce dernier, des Modules pouvant être supprimés ou ajoutés à son bon vouloir.

Toutefois, l'Organisme de Formation s'engage à ne pas supprimer un Module de formation ayant déjà été entamé par un Client. Dans le cas où un Module de formation devait être retiré pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisme de Formation, le Client ayant commencé la formation sera autorisé à la terminer dans les conditions initialement prévues lors de son inscription.

Les Modules de formation sont proposés dans la limite des disponibilités de l'Organisme de Formation.

Les Modules de formation proposés sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de l'Organisme de Formation ne pourra pas être engagée.

La validation du Module de formation résulte du suivi de la totalité des étapes du module, y compris les évaluations qui jalonnent le parcours. L'attestation individuelle est délivrée par courrier électronique à l'issue de la dernière évaluation sommative du Module de formation.

L'Organisme de Formation tiendra à disposition du Client un support écrit qui ne saurait être considéré comme un manuel, ni revêtant un caractère exhaustif.

L'Organisme de Formation adressera au Client tous les documents légaux relatifs au Module de formation (en particulier, l'attestation individuelle mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et la facture afférente) par courrier électronique exclusivement à l'adresse fournie par le Client.

3.2 – Live Coach

L'Organisme de Formation propose également au Client l'utilisation de son Live Coach, directement depuis son site internet, sous réserve de la souscription à un abonnement.

L'Organisme de Formation ne donne au Client aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données et des réponses. En effet, l'Organisme de Formation fait ses meilleurs efforts pour collecter des données exactes et à jour, mais sans que cela ne puisse constituer une obligation de résultat.

4- Modalités d'inscription et d'abonnement

4.1 – Inscriptions aux Modules de formation

L'inscription s'effectue exclusivement en ligne sur « formacast.org » ou sur « lemandator.immo ».

4.2 – Abonnement au Live Coach

L'abonnement au Live Coach prévoit une période d'engagement de douze (12) mois. Il est résiliable à chaque date anniversaire de l'abonnement sous réserve du respect d'un préavis de trois (3) mois, la notification devant être faite par le Client par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout Client ayant souscrit un abonnement au Live Coach via un lien d'accès depuis la plateforme Savoir M2 bénéficiera d'un mois gratuit, grâce à un code promotionnel qu'il devra indiquer lors de son inscription. Ledit code promotionnel lui aura été communiqué par la société PROPULS'IMMO Conseil et Formation (RCS 929 784 304). Ce mois gratuit sera appliqué dès le début de la période d'engagement de douze (12) mois.

Le Client pourra résilier à tout moment l'abonnement pendant le mois gratuit, mais passée l'échéance, il sera engagé pour une durée de douze (12) mois avec faculté de résiliation à chaque date d'anniversaire avec préavis de trois (3) mois.

L'Organisme de Formation propose également des abonnements « flash », offrant un accès au Live Coach pour une durée déterminée de 14 heures ou de 42 heures, selon l'option choisie.

5- Commande

Le Client passe sa commande en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui figure sur le site.

Toute commande ou souscription d'un abonnement vaut acceptation des prix et descriptions des prestations proposées.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte du Client, l'Organisme de Formation se réserve le droit de bloquer la commande du Client jusqu'à la résolution du problème.

En cas d'impossibilité de réalisation de la prestation, le Client en sera informé par courrier électronique. L'annulation de la commande de cette prestation et son éventuel remboursement seront alors effectués, le reste de la commande demeurant ferme et définitif.

Le droit d'utilisation du Module de formation est concédé au seul utilisateur inscrit.

L'identifiant et le mot de passe de l'utilisateur sont des informations strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre ils ne peuvent être ni cédés, ni revendus, ni partagés. Le Client se porte garant auprès de l'Organisme de Formation de l'exécution de cette clause par tout utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des clés d'accès. Le Client informera sans délai l'Organisme de Formation de la perte ou du vol des clés d'accès. En cas de violation constatée de la clause d'inaliénabilité ou de partage des clés d'accès, l'Organisme de Formation se réserve le droit de suspendre le service sans indemnité, préavis ni information préalable.

6- Demande d'information, réclamation

Les demandes d'information ou réclamation relatives aux présentes CGV doivent être adressées à l'Organisme de Formation à l'adresse de courrier électronique suivante : contact@formacast.org.

Toutes les réclamations, qu'elles soient amiables ou judiciaires, relatives à l'exécution des prestations devront être formulées dans un délai d'un an à compter de la fin de la réalisation de la prestation.

7- Signature électronique

La fourniture en ligne des coordonnées bancaires du Client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord du Client et vaudront :

- exigibilité des sommes dues au titre de la commande ;
- signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées ;
- acceptation pure et simple des présentes CGV.

En cas d'utilisation frauduleuse de ses coordonnées bancaires, le Client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter l'Organisme de Formation à l'adresse de courrier électronique suivante : contact@formacast.org.

8- Confirmation de commande

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie de courrier électronique au plus tard au moment du début d'exécution des prestations, à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande.

Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cet email de confirmation en raison d'une erreur dans l'adresse email fournie par ses soins ou pour toute autre raison imputable au Client, la commande sera considérée comme confirmée et les obligations de chacune des parties resteront inchangées.

9- Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de l'Organisme de Formation dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

10- Tarifs et conditions de règlement

Les tarifs appliqués par l'Organisme de Formation pour les Modules de formation et pour le Live Coach sont consultables à tout moment sur le site [Formacast.org](https://www.formacast.org/files/ugd/a8e3dc_eed55813eef4439bb6c86b1de8459274.pdf) sous le lien suivant : https://www.formacast.org/files/ugd/a8e3dc_eed55813eef4439bb6c86b1de8459274.pdf.

Les prix sont indiqués net de taxes.

L'Organisme de Formation se réserve le droit de modifier librement les tarifs des Modules de formation et du Live Coach à tout moment. Toute modification tarifaire sera applicable immédiatement après communication au Client par voie électronique à l'adresse indiquée lors de la commande. En cas de désaccord avec les nouveaux tarifs, le Client pourra annuler sa commande avant le début d'exécution des prestations.

Le paiement préalable, via l'outil de paiement disponible en ligne, d'un Module de formation en ligne est une condition nécessaire d'accès au Module de formation.

Leur montant restera acquis à l'Organisme de Formation même dans l'hypothèse où le Client ne poursuivrait pas le Module de formation jusqu'à son terme.

Le paiement de l'abonnement au Live Coach s'effectue selon le cas, soit (i) par prélèvement automatique mensuel à l'adresse bancaire fournie par le Client lors de la souscription, soit (ii) en une fois, par carte bancaire, pour les formules dites « flash » offrant un accès au Live Coach pour 14 heures ou 42 heures.

Le Client s'engage à disposer des fonds nécessaires sur son compte bancaire à chaque échéance de paiement. En cas de défaut de paiement, l'accès au Live Coach sera suspendu jusqu'à régularisation de la situation. Le Client sera informé par courrier électronique de tout incident de paiement et disposera d'un délai de quinze (15) jours pour régulariser sa situation, sans quoi l'abonnement sera résilié de plein droit.

11- Propriété Intellectuelle

La documentation, les Modules de formation, le Live Coach mis à la disposition du Client sur la plateforme ne peuvent faire l'objet, même partiellement, d'une quelconque reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'Organisme de Formation.

Le Client ne peut en faire qu'un usage personnel.

Le Client ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle sur les Modules de formation et le Live Coach, lesquels demeurent la propriété entière et exclusive de l'Organisme de Formation.

L'Organisme de Formation se réserve expressément le droit exclusif d'intervenir sur les Modules de formation et le Live Coach notamment pour en corriger les anomalies et inexactitudes, le cas échéant.

Aucune partie ne pourra faire mention ou usage du nom, de la dénomination, des marques et logos ou autres appellations, commerciales ou non, de l'autre partie sans accord préalable et écrit de cette dernière.

Par dérogation à ce qui précède, l'Organisme de Formation pourra faire usage du nom, de la dénomination, des marques et logos du Client en cours de contrat dans la mesure de ce qui est strictement nécessaire à l'exécution des prestations, y compris dans des propositions de prestations ultérieures. Par ailleurs, le Client autorise l'Organisme de Formation, à l'issue de la réalisation des prestations, à citer son nom/dénomination à titre de référence et accompagner cette citation, le cas échéant, d'une description générique des prestations effectuées.

En tout état de cause, le Live Coach constitue une base de données au sens de l'article L.112-3 du Code de la propriété intellectuelle, dans la mesure où il s'agit d'un recueil de données disposées de manière systématique ou méthodique et accessible par voie électronique.

L'Organisme de Formation a supporté le risque de la création du Live Coach en réalisant des investissements financiers, matériels et humains substantiels d'un point de vue qualitatif et quantitatif. L'Organisme de Formation est par conséquent le producteur de base de données au sens de l'article L.341-1 du Code de la propriété intellectuelle et bénéficie de la protection « *sui generis* » prévue aux articles L 342-2 et suivants du même Code.

12- Limitation de responsabilité

L'Organisme de Formation ne donne au Client aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données et des réponses. En effet, l'Organisme de Formation fait ses meilleurs efforts pour collecter des données exactes et à jour, mais sans que cela ne puisse constituer une obligation de résultat.

L'entière responsabilité de l'Organisme de Formation relative à tout manquement, négligence ou faute, relevé à l'occasion de l'exécution des prestations, sera plafonnée au montant versé au titre des prestations mises en cause par le Client, afin de couvrir les réclamations de toute nature (intérêts et frais échus), et ce, quel que soit le nombre d'actions, de fondements invoqués, ou de parties aux litiges.

Cette stipulation ne s'appliquera pas à une responsabilité que la loi interdit d'exclure ou de limiter.

La responsabilité de l'Organisme de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Par ailleurs, la responsabilité du prestataire ne pourra être engagée dans les cas suivants :

- Suite à un manquement ou à une carence d'un service dont la livraison ne lui incombe pas ni à ses sous-traitants éventuels ;
- Pour les faits et/ou données qui n'entrent pas dans le périmètre des prestations, et/ou qui n'en sont pas le prolongement ;
- En cas d'utilisation des résultats des prestations, pour un objet ou dans un contexte différent de celui dans lequel il est intervenu, de mise en œuvre erronée des informations ou recommandations ou d'absence de prise en compte ou prise en compte insuffisante des réserves du prestataire.

Le prestataire ne répond ni de ses assureurs ni des dommages indirects, ni du manque à gagner ou de la perte de chance ou de bénéfices escomptés, ni des conséquences financières des actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre de l'acheteur.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de Formation serait retenue, la garantie de l'Organisme de Formation sera limitée au montant hors taxes payé par le Client pour la fourniture des services.

13- Garanties de l'Organisme de Formation

L'Organisme de Formation fournit au Client :

- l'ouverture d'accès au service de la plateforme au profit du Client défini comme toute personne physique agissant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur ;
- le droit d'accès au module sélectionné par le Client pour une période limitée et précisée dans le descriptif du Module de formation, à compter de la réception du courrier électronique de confirmation d'inscription au Module de formation, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé ;
- le droit d'accès au Live Coach pour la période d'abonnement ;
- dès l'attestation individuelle de formation délivrée au Client par courrier électronique à l'adresse de courrier électronique qu'il aura saisie dans son profil utilisateur, seuls resteront accessibles au Client l'attestation individuelle de formation et un Support écrit sur demande du Client à l'Organisme de Formation ; ce, jusqu'à la désactivation de l'accès de l'utilisateur.

14- Permanence du service

L'Organisme de Formation s'engage à tout mettre en œuvre auprès de « l'hébergeur » pour permettre l'accès à la plateforme 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 pendant la durée des droits d'accès, sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau internet ou tout cas de force majeure.

De son côté, le Client s'engage à informer l'Organisme de Formation dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique et l'Organisme de Formation fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de façon continue.

15- Obligations de l'Organisme de Formation

Les engagements de l'Organisme de Formation constituent une obligation de moyens au terme de laquelle les prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage ainsi, le cas échéant, que conformément aux conditions du contrat. Pour ce faire, l'Organisme de Formation affectera à l'exécution des prestations les professionnels dotés des compétences requises pour assurer leur réalisation conformément à ses standards de qualité.

16- Obligation du Client

Afin de faciliter la bonne exécution des prestations, le Client s'engage :

- à fournir à l'Organisme de Formation des informations et documents complets, exacts et dans les délais nécessaires sans qu'il soit tenu d'en vérifier le caractère complet ou l'exactitude ;
- à prendre les décisions dans les délais et d'obtenir les approbations hiérarchiques nécessaires ;
- à désigner un correspondant investi d'un pouvoir de décision ;
- à faire en sorte que les interlocuteurs clés et le correspondant soient disponibles tout au long de l'exécution des prestations ;
- à avertir directement l'Organisme de Formation de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution des prestations.

En outre, le Client reconnaît et accepte :

- que les parties pourront sauf demande expresse contraire de l'autre partie, correspondre ou transférer des documents par courrier électronique circulant sur le réseau internet ;
- qu'aucune des parties n'exerce de maîtrise sur la capacité, la fiabilité, l'accès ou la sécurité de ces courriers électroniques ;
- que l'Organisme de Formation ne saura être tenu pour responsables de toute perte, dommage, frais ou préjudice occasionnés par la perte, le retard, l'interception, le détournement ou l'altération de tout courrier électronique causés par un fait quelconque.

17- Données à caractère personnel

Pour les besoins de cet article, les termes « Données à Caractère Personnel », « Traitement » et « Responsable de Traitement » ont le sens qui leur est donné par la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, soit le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (le « RGPD ») et la loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 dans sa version actualisée (la « **Réglementation RGPD** »).

L'exécution des prestations implique la mise en œuvre des Traitements suivants par l'Organisme de formation, agissant en qualité de Responsable de Traitement indépendant. À ce titre, l'Organisme de formation s'engage vis-à-vis du Client à appliquer scrupuleusement les dispositions de la Réglementation RGPD qui lui incombent en sa qualité de Responsable de traitement.

L'Organisme de formation reconnaît en effet être seul responsable des Traitements mis en œuvre à des fins de constitution et de mise à disposition des Modules de formation et du Live Coach.

18- Dispositions diverses

Les CGV sont consultables à tout moment en ligne sur le site formacast.org. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Organisme de Formation, avec application immédiate. Seule la dernière version mise en ligne sera alors applicable.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

19- Confidentialité

Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentielles toutes les informations, méthodes et documentations qu'il pourrait être amené à connaître dans le cadre des Modules de formation et du Live Coach. Le Client s'engage à ne pas utiliser ces informations à des fins personnelles et à ne pas les dévoiler à des tiers.

La présente obligation de confidentialité survivra postérieurement à la fourniture des prestations, pendant une durée de trois ans à compter du terme de chaque commande.

20- Jurisdiction compétente

Tout litige qui pourrait naître de la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution, l'interruption ou de la résiliation des présentes CGV sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.